Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 4

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de deux anges tutélaires : le représentant du gouverneur de Saint-Pétersbourg et un officier de police. De nombreuses forces policières étaient disposées dans la salle et aux alentours. Le rideau de fer se lève. Le chœur de la Maison du peuple, vêtu du somptueux costume des anciens boyards, chante *a capella* une cantate de circonstance et le traditionnel *Gloria*. Puis le sénateur déclare ouvert le premier congrès de l'école russe. On écoute quelques discours et les congressistes s'en vont travailler dans leurs sections respectives.

L'étrange, c'est qu'aucun ministre ne s'est dérangé pour souhaiter la bienvenue au congrès. M. Kokovtzof a, du moins, envoyé un télégramme. Mais M. Kasso, ministre de l'instruction publique, rien. Il ne semble pas s'intéresser à ce que peuvent penser ces milliers d'hommes qui instruisent des millions d'enfants. Un instituteur est un humble fonctionnaire qui n'a qu'à exécuter les ordres du pouvoir omniscient.

Dans ces conditions, le congrès n'a pas pu donner tous les résultats qu'on pouvait attendre. La défiance, les alarmes et les soupçons du gouvernement ont créé une atmosphère lourde, qui a paralysé le mouvement, empêché le travail fructueux et fait naître parmi les participants un sentiment d'amertume, qu'ils ont emporté au fond de leurs provinces. C'est un commencement, mais un commencement qui aura une suite : ce qui est déjà beaucoup.

(D'après le *Journal de Genève*.)

AVIS

I

Les rapporteurs de district, pour le travail à présenter à la réunion cantonale en 1914, sont avisés qu'ils doivent expédier leur rapport condensé à M. Wicht, Séraphin, à Léchelles, pour le 1er mars 1914.

La réunion cantonale est fixée sur le 28 mai 1914.

L. Bonfils.

II. — A plusieurs.

Quelques abonnés sont en correspondance avec des librairies, dont ils demandent ou reçoivent les publications, et s'engagent en retour à publier dans le *Bulletin* un article de réclame ou un « prière d'insérer ». Ils voudront bien ne pas s'étonner que leurs communications soient refusées. La rédaction ne peut pas rendre de pareils services mercantiles.